



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8682^e séance

Mercredi 11 décembre 2019, à 15 heures
New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Craft (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Afrique du Sud	M. Mabhongo
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M ^{me} Van Vlierberge
Chine	M. Zhang Jun
Côte d'Ivoire	M. Adom
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
Indonésie	M. Djani
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Popolizio Bardales
Pologne	M ^{me} Wronecka
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce

Ordre du jour

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Japon et de la République de Corée à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Mohamed Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne à présent la parole à M. Khiari.

M. Khiari (*parle en anglais*) : Des faits préoccupants sont survenus ces derniers mois eu égard aux programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée.

Le premier a trait à la reprise des essais de missiles par la République populaire démocratique de Corée. Avec le lancement de deux missiles le 28 novembre, c'est la treizième fois cette année que le pays lance des missiles balistiques ou d'autres projectiles. Plus récemment, le 7 décembre, la République populaire démocratique de Corée a annoncé avoir mené depuis sa base de lancement de satellites de Sohae, située sur la côte ouest, un « essai important » qui lui permettrait de changer à nouveau sa « position stratégique dans un avenir proche ». Certains experts estiment que l'adjectif « stratégique » fait référence à la capacité nucléaire du pays. Des spécialistes font état de signes indiquant qu'un essai de moteur-fusée aurait été effectué depuis ce site au cours des derniers jours.

Par l'intermédiaire de ses médias d'État, la République populaire démocratique de Corée a annoncé cette année la mise à l'essai de différents nouveaux systèmes de missiles, notamment des « lance-roquettes multiples », un nouveau missile balistique terrestre à courte portée et un missile balistique lancé par sous-marin.

Comme chacun le sait, les résolutions du Conseil de sécurité sur la question, dont la dernière en date est la résolution 2397 (2017) du 22 décembre 2017, interdisent à la République populaire démocratique de Corée de procéder, entre autres, à des nouveaux tirs recourant à la technologie des missiles balistiques. En outre, selon les informations dont dispose l'ONU, la République populaire démocratique de Corée n'a émis aucune notification relative à la sécurité aérienne ou maritime.

Le deuxième fait a trait à la suspension des engagements diplomatiques de la République populaire démocratique de Corée. Le pays n'a pas encore repris les pourparlers de travail avec les États-Unis et renonce à certains de ses autres engagements internationaux, tandis que les contacts intercoréens sont au point mort.

Le troisième fait porte sur la mise en garde de la République populaire démocratique de Corée concernant une nouvelle voie qu'elle pourrait emprunter. La République populaire démocratique de Corée a adopté une nouvelle politique selon laquelle elle ne discuterait pas de la dénucléarisation tant que les États-Unis n'abandonneraient pas leur politique « hostile ». Elle a fixé à la fin de cette année la date butoir pour la présentation par les États-Unis d'une proposition audacieuse qui convienne à Pyongyang, et a averti que, dans le cas contraire, elle s'engagerait sur une nouvelle voie.

Bien que l'on ne sache pas très bien en quoi consiste cette nouvelle voie, le Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée a déclaré, le 30 novembre, que nous pourrions voir ce qu'est « un véritable missile balistique dans un avenir proche ». En ce qui concerne le calendrier, le Comité central du parti au pouvoir, le Parti du travail de Corée, tiendra une réunion plénière dans la seconde quinzaine de décembre pour

« discuter et décider des questions cruciales en fonction des besoins de développement de la révolution coréenne et de l'évolution de la situation en Corée et à l'étranger ».

Les précédentes sessions du Comité central ont vu le parti au pouvoir se préparer à d'importantes annonces.

Le Secrétaire général est très préoccupé par l'évolution récente de la situation dans la péninsule coréenne. La référence faite par la République populaire démocratique de Corée au lancement de missiles balistiques et sa menace de s'engager sur une voie dite

nouvelle dans les semaines à venir sont profondément troublantes. Le Secrétaire général renouvelle son appel aux dirigeants de la République populaire démocratique de Corée pour qu'ils s'acquittent pleinement de leurs obligations internationales au titre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, reprennent les pourparlers de travail avec les États-Unis et œuvrent pour la paix et la stabilité.

Le 15 décembre 2017, le Secrétaire général a décrit la « tension qui règne dans la péninsule coréenne [comme] la menace la plus sérieuse qui pèse sur la paix et la sécurité dans le monde » (S/PV.8137, p. 2). D'importants progrès ont été réalisés en 2018 en vue d'instaurer la confiance, de réduire les risques de guerre et d'ouvrir des voies de communication. Les sommets auxquels ont participé les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée et des États-Unis, respectivement, ont fait naître l'espoir qu'il était possible de créer un climat propice à l'instauration d'une paix durable et à une dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne.

Aujourd'hui, toutefois, comme je l'ai déjà indiqué, les pourparlers entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis, ainsi qu'entre les deux Corées, sont au point mort. Le Secrétaire général appelle les parties à poursuivre leurs travaux. Il faudra, pour ce faire, de la persévérance, du courage politique et des efforts diplomatiques soutenus. Le Secrétaire général exhorte la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis à reprendre les pourparlers. La diplomatie peut contribuer à la réduction de tensions qui, à défaut, pourraient déclencher une suite d'événements imprévisibles. Le Secrétaire général appelle la communauté internationale à appuyer les parties dans leurs efforts et à veiller à la pleine application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. L'unité du Conseil de sécurité demeure essentielle pour atteindre l'objectif d'une dénucléarisation complète et vérifiable, et ouvre la voie à des initiatives diplomatiques à cette fin.

Je voudrais terminer en notant qu'un échec de la diplomatie n'aidera pas la situation des droits de l'homme ni la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. Répondre aux besoins alimentaires fondamentaux de la population et assurer son accès aux services de santé essentiels, à l'eau potable et à un assainissement adéquat, est un impératif humanitaire mais aussi un droit fondamental. S'il incombe au premier chef au Gouvernement de

la République populaire démocratique de Corée de répondre à ces besoins – comme c'est le cas pour tout gouvernement à l'égard de son peuple – le Secrétariat n'a cessé de souligner l'impératif humanitaire de fournir une assistance humanitaire lorsque les besoins fondamentaux de la population ne sont pas satisfaits.

Les opérations humanitaires internationales en République populaire démocratique de Corée demeurent cruciales pour plus de 10 millions de personnes, soit environ 40 % de la population. Le Secrétariat rappelle que les mesures imposées par le Conseil de sécurité n'ont pas pour objet d'entraver ni de restreindre l'aide alimentaire et l'aide humanitaire qui ne sont pas interdites par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Secrétariat juge encourageante l'adoption par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), en août 2018, de la Notice n° 7 d'aide à l'application, qui énonce les directives relatives à l'obtention d'exemptions nécessaires à l'acheminement de l'assistance humanitaire en République populaire démocratique de Corée, et se félicite de l'augmentation du nombre d'exemptions accordées et de l'amélioration des délais d'approbation.

Une réponse intégrée s'impose pour faire face aux besoins humanitaires en République populaire démocratique de Corée. Il nous faut, par exemple, aborder les questions relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène afin d'améliorer la santé et la nutrition. C'est là indispensable si nous voulons être efficaces, sauver des vies et prévenir de nouvelles souffrances. J'exhorte tous les États Membres à financer les opérations humanitaires vitales en République populaire démocratique de Corée. Quelque 120 millions de dollars sont nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires critiques des 3,8 millions de personnes les plus vulnérables en 2019. Il nous manque encore 87 millions de dollars.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khiari de son exposé.

J'appelle l'attention des orateurs sur le paragraphe 22 de la note du Président parue sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil à faire leur déclaration en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement pris par le Conseil de sécurité de faire un meilleur usage des séances publiques.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

La situation de plus en plus préoccupante dans la péninsule coréenne a amené les États-Unis à organiser

la séance d'aujourd'hui du Conseil de sécurité. Nous devons traiter cette question de manière globale.

Au cours des 18 derniers mois, les États-Unis se sont efforcés de tendre la main à la République populaire démocratique de Corée dans le cadre d'un processus de négociation soutenu afin d'instaurer une paix durable pour tous les habitants de la péninsule coréenne et d'assurer la sécurité dans la région. Le processus visant à concrétiser cette vision, comme le Président Trump et le Président Kim en sont convenus à Singapour, irait de l'avant en remplaçant des décennies d'acrimonie par la confiance, en œuvrant pour une paix véritable et durable, en réalisant la dénucléarisation complète de la République populaire démocratique de Corée et en pansant les blessures de guerre qui remontent à près de 70 ans.

Nous l'avons déjà dit à maintes reprises, nous demeurons prêts à dialoguer dans le cadre de ce processus global. Nous restons disposés à agir en parallèle, tout en adoptant des mesures concrètes en vue de la conclusion de cet accord. Nous sommes prêts à faire preuve de souplesse dans notre approche et reconnaissons la nécessité d'une entente équilibrée qui tienne compte des préoccupations de toutes les parties. Mais nous ne pouvons le faire seuls – la Corée du Nord doit prendre cette décision difficile mais audacieuse de travailler avec nous.

Or, nous avons vu des signes profondément troublants laissant entendre que la République populaire démocratique de Corée s'était engagée sur une nouvelle voie. La raison de la séance d'aujourd'hui, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, est le lancement par la République populaire démocratique de Corée de plus d'une vingtaine de missiles balistiques rien que cette année. Ces essais de missiles balistiques, quelle que soit leur portée, compromettent la sécurité et la stabilité régionales et constituent une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. De tels agissements risquent également de fermer la porte à la possibilité qui s'offre à nous de trouver une meilleure voie pour l'avenir. La République populaire démocratique de Corée a menacé de s'engager sur une nouvelle voie dans les semaines à venir et laissé entendre dans ses déclarations publiques qu'elle reprendrait ses graves provocations. Concrètement, cela signifierait que la République populaire démocratique de Corée pourrait lancer des véhicules spatiaux utilisant la technologie des missiles balistiques à longue portée, voire tester des missiles balistiques intercontinentaux, qui sont conçus

pour attaquer le territoire continental des États-Unis à l'aide d'armes nucléaires.

Je voudrais être claire : les États-Unis et le Conseil de sécurité ont un objectif, pas une date butoir. Nous avons exposé en détail cet objectif dans une série de résolutions adoptées à l'unanimité par le Conseil de sécurité. Nous voulons saisir l'occasion que nous offre cette séance d'information opportune pour faire clairement comprendre à la République populaire démocratique de Corée que la poursuite de ses essais de missiles balistiques est tout à fait contraire aux objectifs communs que le Président Trump et le Président Kim ont évoqués à deux reprises. Les essais de missiles et les essais nucléaires n'apporteront pas à la République populaire démocratique de Corée une plus grande sécurité. Ils n'apporteront pas à la République populaire démocratique de Corée ni à la région une plus grande stabilité. Ils n'aideront pas la République populaire démocratique de Corée à réaliser les possibilités économiques qu'elle recherche, bien au contraire. Ils ne feront que compliquer notre capacité de négocier un accord permettant de réaliser les objectifs de sécurité et économiques de la République populaire démocratique de Corée et de renforcer la stabilité régionale.

Nous nourrissons l'espoir que nous ne nous retrouverons pas à un point d'inflexion dans un proche avenir. Nous espérons que la République populaire démocratique de Corée se détournera de l'hostilité et des menaces et qu'elle prendra au contraire la décision audacieuse de dialoguer avec nous tous. Si les événements prouvent le contraire, nous devons tous, en tant que Conseil de sécurité, être prêts à agir en conséquence.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux autres membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Nous avons écouté attentivement l'exposé du Sous-Secrétaire général Khiari.

Depuis le début de 2018, grâce aux efforts concertés des parties concernées, des avancées positives ont été enregistrées dans la péninsule coréenne et la question de la péninsule a été remise sur la voie d'une solution négociée par le dialogue. Au début de cette année, les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée et des États-Unis se sont réunis à Hanoï et à Panmunjom, et des consultations de travail

se sont tenues à Stockholm, ce qui constitue une étape positive vers une meilleure compréhension mutuelle entre les deux parties.

Dans le même temps, la République populaire démocratique de Corée a tenu sa promesse de suspendre les essais nucléaires et les tirs d'essai de missiles balistiques intercontinentaux, et a déclaré à plusieurs reprises son engagement en faveur de la dénucléarisation de la péninsule. La République populaire démocratique de Corée et les États-Unis, en tant que principales parties à la question de la péninsule, devraient chérir l'assouplissement de la situation dans la péninsule durement acquis grâce au dialogue, et travailler ensemble en prenant des mesures concrètes pour parvenir à la dénucléarisation et à une paix durable dans la péninsule coréenne.

La situation dans la péninsule coréenne a récemment pris une autre tournure, ce qui a provoqué un regain de tension entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis et ramené la situation dans la péninsule à un stade critique. La Chine note que, le 7 septembre, la République populaire démocratique de Corée a procédé à un essai et fait une déclaration publique à ce sujet. À ce jour, les modalités de cet essai, ses implications et d'autres informations spécifiques n'ont pas encore été établies. Le Conseil de sécurité ne doit donc pas tirer de conclusions hâtives.

La République populaire démocratique de Corée a pris une série de mesures positives en faveur de la dénucléarisation, mais ses préoccupations et ses aspirations légitimes en matière de sécurité et de développement n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritent et restent sans réponse. C'est une des principales raisons qui expliquent l'impasse dans laquelle se trouve actuellement le dialogue et le regain de tensions liées à la situation. La République populaire démocratique de Corée et tout particulièrement les États-Unis devraient tirer parti du créneau porteur ouvert de haute lutte, prendre en compte et respecter de bonne foi leurs positions respectives, faire preuve d'une réelle souplesse et de bonne volonté, donner suite au consensus exprimé dans la déclaration commune de Singapour et, en adoptant une approche progressive et synchronisée, débloquer la situation et reprendre dès que possible le dialogue et les échanges afin d'éviter un dérapage du processus ou un renversement de tendance.

La communauté internationale, en particulier les principales parties à la question de la péninsule, doit adopter une position objective et impartiale, agir au

service des intérêts à long terme et du bien commun, et redoubler d'efforts pour contribuer à calmer les crispations dans le dialogue et les consultations entre la République populaire démocratique de Corée et le processus politique dans la péninsule afin d'éviter de plonger la région dans des tensions et des confrontations.

Les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la République populaire démocratique de Corée doivent être mises en œuvre de manière globale, complète et précise. Les sanctions ne sont qu'un moyen de parvenir à une fin, et non une fin en soi. Les résolutions pertinentes du Conseil exigent le respect des sanctions. Elles exigent également de faire pression en faveur d'une solution politique. À l'heure actuelle, un règlement politique de la question de la péninsule s'impose d'urgence.

Faire progresser la dénucléarisation de la péninsule, parallèlement à la mise en place d'un mécanisme de paix, est le seul moyen réaliste et réalisable de résoudre la question sur le plan politique. Il incombe au Conseil de sécurité de maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule et de faire avancer le processus de dénucléarisation. Dans le contexte actuel, la priorité absolue est de maintenir le consensus international et la dynamique pour parvenir à une solution politique à la question de la péninsule, d'aider et d'exhorter les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée à faire des compromis, et de faire tout notre possible pour éviter un revirement catastrophique de la situation dans la péninsule.

Il est impératif que le Conseil prenne des mesures et invoque dès que possible les dispositions réversibles des résolutions sur la République populaire démocratique de Corée, compte tenu de l'évolution de la situation dans la péninsule, et qu'il apporte les ajustements nécessaires aux mesures de sanction prévues par ces résolutions, en particulier dans les domaines où les moyens de subsistance de la population de la République populaire démocratique de Corée sont en jeu. Cela est conforme à l'esprit des résolutions, qui cherchent à améliorer la situation humanitaire et les moyens de subsistance en République populaire démocratique de Corée, à créer un climat propice au dialogue, à encourager la République populaire démocratique de Corée à faire plus d'efforts en faveur de la dénucléarisation, et à créer les conditions et l'élan nécessaires à un règlement politique de la situation dans la péninsule.

La Chine a toujours été attachée à la dénucléarisation de la péninsule, au maintien de la paix et de la stabilité dans la région, et au règlement de toutes

les questions par le dialogue et la concertation. Abordant la question de manière responsable, la Chine a joué un rôle constructif en maintenant une communication et une coordination étroites avec les parties concernées, et en encourageant les pourparlers de paix entre elles. En ce qui concerne la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité sur la République populaire démocratique de Corée, la Chine s'est toujours scrupuleusement acquittée de ses obligations internationales et a subi d'importants manques à gagner et une pression considérable en appliquant les sanctions.

La Chine continue de penser que les sanctions imposées par le Conseil de sécurité à la République populaire démocratique de Corée ne doivent pas avoir d'incidence négative sur les activités humanitaires. La Chine appelle le Conseil de sécurité à rester uni, à s'acquitter de sa responsabilité historique et à parler d'une seule voix sans ambiguïté en faveur d'une solution politique. La Chine est prête à continuer d'œuvrer avec toutes les parties concernées à la dénucléarisation de la péninsule et à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables.

M. de Rivière (France) : Le Conseil se mobilise depuis des années sur le dossier nucléaire nord-coréen; et depuis des années, la menace n'a cessé de s'amplifier et de s'aggraver. Les risques ne sont pas seulement réels et avérés, ils sont très élevés et croissants. À l'heure où nous nous réunissons, ce programme continue à progresser et la matière fissile à être produite.

Nous partageons pleinement la préoccupation exprimée à l'égard des provocations nord-coréennes, et en particulier les 13 séries de tirs d'une vingtaine de missiles balistiques de ces derniers mois. Ces tirs démontrent la volonté de la Corée du Nord de développer son arsenal de missiles. Ils violent nos décisions, qui interdisent clairement à la Corée du Nord de recourir aux technologies balistiques. Ils portent atteinte à la stabilité et à la sécurité régionales, et à la paix et à la sécurité internationales. Ils sapent notre confiance et font douter de la sincérité du régime dans sa volonté de négocier.

La Corée du Nord n'a pas cessé de poursuivre le développement de ses capacités nucléaires et balistiques. Contrairement à ce que l'on entend ici ou là, elle n'a rigoureusement pris aucune mesure en sens inverse. Les sites liés à ses programmes illicites restent opérationnels et actifs. Le test du 7 décembre ne montre pas uniquement que le régime envisage de poursuivre ses provocations en violation des résolutions de ce Conseil, mais également qu'il ne respecte pas ses propres engagements, puisque

Kim Jong-un avait annoncé le démantèlement du site où cet essai a eu lieu, Tongchang-ri, lors du sommet intercoréen de Pyongyang en septembre 2018.

Dans ce contexte, nous devons rester à la fois lucides et vigilants sur la situation. Notre approche sur ce dossier doit être ferme, claire et sans ambiguïté. Je souhaite rappeler que la mise en œuvre stricte et intégrale des décisions du Conseil de sécurité et, à travers lui, de la communauté internationale, est une obligation collective. Elle doit aller de soi pour nous tous. Le régime a méthodiquement poursuivi ses efforts pour contourner les sanctions et échapper aux effets de nos décisions, qu'il s'agisse de la présence à l'étranger de travailleurs envoyés par le régime ou de transbordements illicites de produits pétroliers et de charbon. Le panel d'experts nous fait régulièrement part de ses conclusions sur les nombreuses violations observées.

Les sanctions ne sont pas une fin en soi. Elles servent notre objectif commun de parvenir à la dénucléarisation de la Corée du Nord. La situation ne justifie aucunement de les lever et d'alléger leur mise en œuvre. Nous devons en outre être prêts à répondre avec fermeté à toute remise en cause par le régime nord-coréen de nos décisions et de notre autorité. La Corée du Nord traverse une crise humanitaire grave. Les sanctions établies par le Conseil prévoient des exemptions à cette fin et elles sont utilisées. Mais il doit être très clair que la responsabilité de cette crise humanitaire incombe au régime. Au lieu de consacrer l'essentiel de ses ressources au développement de programmes nucléaire et balistique et de menacer la paix internationale, les autorités de Pyongyang devraient plutôt nourrir leur population.

La porte du dialogue avec Pyongyang reste ouverte. La main est tendue. Nous soutenons et saluons les efforts inlassables menés depuis deux ans par les États-Unis pour permettre l'engagement d'une négociation. Ce que nous attendons à présent, ce sont des gestes d'engagement concrets de la part de la Corée du Nord, qui doit s'abstenir de toute provocation. Elle doit se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité et s'engager rapidement et de bonne foi dans un processus de dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible. C'est la seule voie possible pour parvenir à une solution politique et à une paix durable sur la péninsule coréenne.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis aujourd'hui au nom de la prévention. La paix et la sécurité internationales sont menacées, parce que la Corée du Nord continue sans cesse de

développer la technologie des missiles balistiques et des armes nucléaires. Malgré les efforts fournis de bonne foi par les États-Unis pour négocier une solution, la Corée du Nord a procédé à des essais illégaux de missiles balistiques cette année, à 13 reprises. C'est également la raison pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui pour dire à Pyongyang qu'il n'est pas trop tard. Elle peut agir pour éviter que la situation ne se détériore et elle doit saisir cette occasion diplomatique, comme cela a été dit plusieurs fois à la présente séance du Conseil. Tous les membres du Conseil de sécurité ont exprimé le souhait de voir la Corée du Nord entamer un processus de dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible. Le Royaume-Uni continuera d'œuvrer à la réalisation de cet objectif en collaboration avec ses partenaires internationaux.

Il convient de rappeler les enjeux. Comme l'a dit le Représentant permanent de la Chine, cette question relève véritablement, de par sa nature, de la compétence du Conseil de sécurité; et de tous les organismes internationaux, seul le Conseil de sécurité peut s'occuper réellement d'une telle question qui a trait aux armes de destruction massive et à la prolifération. C'est une question vitale. Il est difficile de savoir ce que cachent les agissements provocateurs et dangereux de la Corée du Nord. Depuis le mois de mai, elle a déjà mis à l'essai trois différents types de missiles balistiques à courte portée et ces essais ont révélé que son programme d'armement illégal et dangereux s'était considérablement amélioré. Comme d'autres représentants l'ont dit, chaque essai constitue une violation des résolutions du Conseil de sécurité, et le Conseil doit appuyer l'application rigoureuse de ses sanctions face à de telles violations. À ce stade, je voudrais indiquer que je souscris pleinement aux propos du représentant de la France concernant l'aspect humanitaire de cette question.

Le régime de sanctions imposé par le Conseil restera en place tant que la Corée du Nord n'aura pas pris des mesures concrètes en vue de la dénucléarisation. De nouvelles violations des résolutions du Conseil de sécurité, qu'il s'agisse de lancements de missiles balistiques, de lanceurs spatiaux ou d'essais nucléaires, ne feront que renforcer la détermination du Conseil. La détention de telles armes a d'autres implications. La prolifération de la technologie et l'expertise nord-coréennes au-delà des frontières de ce pays n'est dans l'intérêt d'aucun État Membre. Alors que nous nous préparons à célébrer l'anniversaire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires l'année prochaine, c'est un moment très important pour régler cette question.

Nous ne devons pas oublier les souffrances du peuple nord-coréen. La situation des droits de l'homme en Corée du Nord est préoccupante. Ce pays est le pire contrevenant selon l'Indice mondial de l'esclavage (Global Slavery Index) et figure à la cent-soixante-dix-neuvième place sur 180 du Classement mondial de la liberté de la presse de Reporters sans frontières. Les droits de l'homme sont un aspect important de cette question, et nous invitons la Corée du Nord à concentrer ses efforts sur l'amélioration des conditions de vie des groupes les plus vulnérables de sa population.

Tous les États ont l'obligation d'appliquer les sanctions du Conseil. Nous demandons instamment que des mesures soient prises pour mettre fin aux livraisons continues de carburant à la Corée du Nord en violation du plafond annuel d'importations en vigueur et nous appelons à la vigilance en ce qui concerne les activités illégales de collecte de fonds de la Corée du Nord, notamment les cyberattaques. Enfin, si je puis, Madame la Présidente, nous voudrions rappeler que tous les ressortissants nord-coréens qui travaillent à l'étranger et qui perçoivent des revenus doivent être rapatriés d'ici le 22 décembre.

En tant que Conseil, nous avons un seul message et il est clair. Le perfectionnement continu de programmes, en violation des résolutions du Conseil de sécurité, ne sera pas toléré. Nous exhortons la Corée du Nord à changer de cap, à participer à des négociations dignes de ce nom avec les États-Unis et à entamer un processus de dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : De nombreux orateurs qui ont pris la parole avant moi aujourd'hui ont évoqué le rôle du Conseil de sécurité. Nous pensons que la séance d'aujourd'hui est l'occasion de faire le point sur les résultats obtenus par le Conseil ces deux dernières années s'agissant de la mise en œuvre de ses propres décisions pour trouver des solutions politiques et diplomatiques aux problèmes épineux de la péninsule coréenne. Malheureusement, il n'y a pratiquement rien à dire à ce sujet, puisque les membres du Conseil n'ont pu se mettre d'accord sur aucune mesure précise au cours des deux dernières années. Depuis qu'une dynamique positive est apparue dans le dialogue entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée, ainsi que dans le processus de réconciliation entre les deux Corées, la Russie, la Chine et d'autres membres du Conseil de sécurité ont tenté à plusieurs reprises d'obtenir une réaction positive du Conseil de sécurité à ces événements. Je tiens à rappeler

aux membres du Conseil que l'année dernière encore, nous pensions qu'il était possible de parvenir à l'accord de paix et au rapprochement tant attendus entre la Corée du Sud et la Corée du Nord. Toutefois, pour des raisons obscures, toutes les tentatives visant à susciter une réaction du Conseil de sécurité pour soutenir cet élan positif en vue d'un accord ont été bloquées.

Dans le même temps, le dialogue intercoréen n'a donné aucun résultat et le dialogue entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée est au point mort. Les sanctions ne peuvent pas remplacer la diplomatie, et tout processus de négociation est une voie à double sens. Il est impossible d'obtenir un accord sans offrir quelque chose en retour. Personne ne conteste que le programme de missiles nucléaires de la République populaire démocratique de Corée est inacceptable. Cependant, comment peut-on s'attendre à des progrès lorsque Pyongyang est appelée à remplir, sans réserve, toutes les conditions qui lui sont imposées avec pour seule contrepartie la promesse d'avantages futurs?

Nous avons dit à maintes reprises que la voie de la dénucléarisation – non seulement de la République populaire démocratique de Corée, mais de toute la péninsule coréenne, soit dit en passant – passe d'abord par le renforcement des mesures de confiance. Les institutions et mécanismes de l'ONU et le Conseil de sécurité doivent appuyer les processus de paix et le dialogue intercoréen au lieu d'y faire obstacle. Ce n'est qu'alors qu'il sera possible de discuter d'une solution efficace aux problèmes qui se sont accumulés dans la région, y compris les questions nucléaires, sur la base du dialogue et d'accords mutuellement acceptables. Les sanctions et les pressions à elles seules ne permettront pas d'y parvenir. Il faut également établir une feuille de route pour la levée progressive des restrictions. Le recours excessif aux sanctions par le Conseil est déjà une des raisons pour lesquelles les États Membres et les organisations internationales, y compris l'ONU elle-même, sont souvent incapables d'entretenir des relations humanitaires, diplomatiques et sportives normales avec la République populaire démocratique de Corée, qui n'ont rien à voir avec le développement de ses programmes nucléaires et de missiles.

Les sanctions dites autonomes ou secondaires imposées à la République populaire démocratique de Corée et à d'autres États, qui contournent les sanctions du Conseil de sécurité ou viennent s'y ajouter, ont également des effets néfastes. Les restrictions unilatérales portent atteinte non seulement à la souveraineté et aux intérêts

légitimes des États Membres et sont contraires aux normes et règles du commerce international, mais elles portent également atteinte à l'intégrité des sanctions imposées par le Conseil de sécurité. Nous demandons à nouveau aux États-Unis et aux autres États de renoncer à la pratique des restrictions unilatérales. L'exemple de la République populaire démocratique de Corée est très illustratif à ce sujet. Même les activités qui ne sont pas interdites au titre du régime des sanctions du Conseil de sécurité sont extrêmement difficiles à mettre en œuvre en raison de ces pratiques illégales et de la crainte que les entreprises ont d'être inscrites sur des listes noires. Les tentatives visant à passer l'éponge sur ces restrictions en invoquant l'autorité du Conseil de sécurité et du Comité créé par la résolution 1718 (2006) sont inacceptables.

Nous voudrions également rappeler que toutes les résolutions du Conseil de sécurité concernant la République populaire démocratique de Corée contiennent aussi bien des dispositions pour parvenir à un règlement politique et diplomatiques de la situation dans la péninsule coréenne qu'un volet « sanctions ». Il s'agit d'une décision conjointe du Conseil. Ignorer ces dispositions équivaut à un non-respect des accords consensuels conclus au Conseil de sécurité. Nous avons souvent affirmé que le Conseil et le Comité 1718 doivent permettre autant que possible de trouver des solutions politiques et diplomatiques aux problèmes de la péninsule coréenne et établir un mécanisme de sécurité multilatéral en Asie du Nord-Est. En outre, les résolutions mêmes du Conseil de sécurité obligent ce dernier à évaluer régulièrement la pertinence de toutes les sanctions imposées à la République populaire démocratique de Corée en fonction des progrès qu'elle accomplit sur la voie de sa renonciation aux armes nucléaires.

Pour résumer, la dynamique positive enregistrée en 2018 dans les relations intercoréennes n'a suscité aucune réaction de la part du Conseil. Les espoirs d'assister à une évolution positive des efforts visant un règlement dans la péninsule coréenne ont laissé place à la déception. Afin d'aider à sortir de l'impasse, la Russie et la Chine ont proposé une feuille de route viable sur la voie de la dénucléarisation et de la normalisation des relations qui prévoit des garanties de sécurité pour tous les États de l'Asie du Nord-Est et des efforts par étapes pour atteindre ces objectifs sur la base du principe de réciprocité : un acte pour un acte. Tout ce qu'il faut pour que cela s'accomplisse, c'est la volonté politique. Il importe que nous encourageons la République populaire démocratique de Corée à coopérer, et ce en répondant

à ce qu'elle a déjà accompli en espérant obtenir une réaction positive de notre part.

Nous demandons à toutes les parties d'agir avec retenue et appelons à la reprise du dialogue entre Washington et Pyongyang. Nous voudrions souligner à nouveau que la recherche de solutions politiques et diplomatiques mutuellement acceptables est la seule voie possible vers un règlement pacifique du problème de la péninsule coréenne et la mise en place de mécanismes de sécurité durables en Asie du Nord-Est, ce qui est dans l'intérêt de tous les pays de la région et de la communauté internationale tout entière. À cette fin, nous pensons que le moment est venu que le Conseil adopte une résolution politique sur la situation dans la péninsule coréenne. La Russie a toujours été disposée à coopérer avec toutes les parties concernées pour garantir la paix et la stabilité dans la région et pour parvenir à un règlement global du problème de la péninsule coréenne.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions les États-Unis d'avoir convoqué la présente réunion d'information. Nous remercions aussi M. Khiari de l'exposé qu'il a présenté cet après-midi.

Tout d'abord, nous soulignons que le programme nucléaire et balistique de la République populaire démocratique de Corée représente une menace grave pour la paix et la sécurité internationales et une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité, du régime de non-prolifération et du droit international. Nous jugeons très préoccupant que la République populaire démocratique de Corée maintienne en vigueur son programme nucléaire et balistique et qu'elle continue de le développer et de le perfectionner. Ceci, ajouté à une dissuasion nucléaire déjà mise en marche et à un comportement provocateur, est perçu par nous comme un défi lancé à la communauté internationale. Outre qu'ils enfreignent les dispositions stipulées, ces faits créent un climat d'incertitude aux niveaux régional et international. C'est pourquoi il importe au plus haut point, à notre avis, de débattre de cette question, qui doit continuer de figurer à titre prioritaire à l'ordre du jour du Conseil.

Par ailleurs, nous voudrions souligner que les avancées enregistrées sur les plans politique et diplomatique depuis l'année dernière entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis, ainsi que le rapprochement entre les deux Corées, sont des pas importants vers le rétablissement des relations, l'apaisement des tensions et le renforcement

de la confiance, ce dont nous nous félicitons. Mais aussi positifs qu'ils soient, ces faits n'ont entraîné, selon nous, aucune avancée concrète vers la dénucléarisation de la péninsule coréenne. De la même manière, nous déplorons le fait que depuis le mois de mai dernier, Pyongyang ait repris énergiquement les activités de tir de missiles balistiques, notamment à partir d'un sous-marin, ainsi que la possibilité réelle de nouveaux lancements d'engins spatiaux, tels des missiles intercontinentaux. Une seule erreur ou une seule défaillance mécanique lors de ces essais aurait des conséquences dévastatrices et inimaginables pour l'humanité. C'est pourquoi nous condamnons catégoriquement ces tirs et toutes les activités de déstabilisation de la région, et exhortons les autorités à s'en abstenir, à éviter toute rhétorique agressive et provocatrice et à retourner à la table du dialogue afin de faciliter des négociations significatives sur la dénucléarisation.

Par ailleurs, nous observons avec inquiétude des violations continues des dispositions du régime des sanctions par la République populaire démocratique de Corée, notamment au moyen de transferts illégaux continus de bateau à bateau, qui est une façon de contourner la limite à l'importation de pétrole raffiné, qui ne doit pas excéder 500 000 barils par an, telle qu'établie par la résolution 2397 (2017) du Conseil. De même, nous voyons avec préoccupation que les ressources nationales sont détournées pour servir à renforcer le programme nucléaire et balistique et pour acquérir de nouvelles technologies, ce qui permet de renforcer la capacité d'armement et aggrave, à son tour, la situation humanitaire actuelle critique. C'est pourquoi il est impératif de redoubler d'efforts pour s'assurer que les résolutions sont mises en œuvre de façon intégrale. Nous espérons que les pourparlers entre Washington et Pyongyang reprendront et qu'ils aboutiront à l'annulation immédiate de toutes les activités de déstabilisation dans la péninsule coréenne, notamment le tir de missiles balistiques, indépendamment de leur portée, tout en négociant un accord en vue de la dénucléarisation complète, irréversible et vérifiable, régie par les mesures de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique

Pour terminer, nous réitérons notre appel à l'unité du Conseil qui, comme nous le croyons, est le principal initiateur de démarches tendant à prendre des initiatives diplomatiques et à relancer le dialogue aux fins de la réalisation de notre objectif général, la dénucléarisation complète en l'occurrence, et d'une paix durable sur la péninsule coréenne.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général adjoint Khaled Mohamed Khiari de son exposé.

Nous sommes vivement préoccupés par l'annonce faite par la République populaire démocratique de Corée qu'elle se retirait des pourparlers sur la dénucléarisation, ainsi que par ses menaces de poursuivre les tirs de missiles à l'avenir. Ses provocations aggravent une situation déjà précaire en matière de sécurité dans la péninsule coréenne et dans la région. De telles actions sont des violations manifestes des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, qui exigent de la République populaire démocratique de Corée qu'elle ne procède pas à d'autres essais nucléaires ou tirs de missiles balistiques et suspende toutes les activités liées à son programme de missiles balistiques et, dans ce contexte, rétablisse ses engagements précédents sur un moratoire de ses tirs de missiles. C'est pourquoi nous engageons instamment la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de nouvelles provocations et à prendre des mesures concrètes en vue de renoncer à ses programmes nucléaires et de missiles balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible. L'Agence internationale de l'énergie atomique et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires peuvent, à notre avis, jouer un rôle considérable dans ce processus.

Jusqu'à ce que des solutions durables soient trouvées au programme nucléaire et balistique, les sanctions de l'ONU doivent continuer d'être appliquées jusqu'au bout par tous les États Membres. Les tactiques ingénieuses auxquelles continue de recourir la République populaire démocratique de Corée pour contourner les sanctions sont navrantes.

Dans ce contexte, l'unité du Conseil de sécurité et de l'ensemble de la communauté internationale pour renforcer encore l'application intégrale des sanctions est essentielle. Dans le même temps, nous réaffirmons notre position selon laquelle les sanctions ne sont qu'un instrument permettant d'amener la République populaire démocratique de Corée à la table de négociation et de la persuader de respecter à nouveau ses obligations internationales et le droit. Il incombe au Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée de répondre aux besoins fondamentaux de son peuple, au lieu de consacrer ses ressources à l'élaboration de programmes militaires, dont la plupart sont illégaux. En conséquence, la situation restera sinistre pour les citoyens de la République populaire démocratique de Corée tant que les autorités persisteront sur cette voie.

Pour terminer, la tenue de négociations constructives est le seul moyen de parvenir à la sécurité et à une paix durable, au développement économique et au bien-être de la population de la péninsule coréenne. En conséquence, nous appelons la République populaire démocratique de Corée à reprendre de bonne foi et sans plus tarder les négociations.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance. Je voudrais également remercier notre collègue, le Secrétaire général adjoint Khiari, de son exposé.

Nous pensons que notre objectif reste le même. Nous recherchons la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne, ainsi qu'une paix, une stabilité et une prospérité durables. Si nous voulons atteindre ces objectifs, nous ne pouvons pas revenir sur les acquis obtenus jusqu'ici. Nous devons éviter tout ce qui pourrait entraver le progrès. À cet égard, je voudrais faire trois remarques.

Premièrement, tout en exprimant sa préoccupation face à la répétition des essais de missiles, l'Indonésie continue d'appuyer le règlement des problèmes par le dialogue et les négociations, qui sont la seule voie à suivre. Il s'agit notamment de l'application intégrale et rapide de la Déclaration de Panmunjom pour la paix, la prospérité et la réunification de la péninsule coréenne, de la Déclaration conjointe de la République populaire démocratique de Corée et des États-Unis et de la Déclaration commune de Pyongyang. Par ailleurs, nous exhortons les deux parties à honorer les engagements qu'elles ont pris, notamment en matière de dénucléarisation complète. Nous appuyons les récents cycles de dialogue entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis d'Amérique, et considérons le dialogue au niveau technique qui a eu lieu entre les deux pays en octobre dernier comme un important jalon. La poursuite du dialogue aidera les parties à se rapprocher d'une solution. Il ne s'agit pas d'un processus instantané, et nous ne devons pas nous décourager si le premier cycle de négociations n'a pas abouti à un résultat concret. Nous devons faire preuve de persévérance et de patience. Nous suivons de près l'évolution de la situation et exhortons les deux parties à reprendre le cycle de négociations suivant.

Deuxièmement, nous demandons de nouveau à toutes les parties de faire preuve de la plus grande retenue. Ce n'est pas le moment de montrer du doigt les uns ou les autres. Il incombe à chacune des parties de faire preuve

de retenue et de persévérance pour bâtir la confiance mutuelle. Nous félicitons les parties concernées qui se sont efforcées de faire preuve de retenue. Nous leur demandons instamment de poursuivre sur cette voie afin d'instaurer la stabilité ainsi qu'un climat propice au dialogue. Nous ne devons pas oublier que la maîtrise de soi contribuera positivement à la stabilité de la région, qui est également importante pour le commerce et d'autres activités économiques.

Troisièmement, en tant que membres responsables de la communauté internationale, nous ne devons pas non plus oublier nos obligations fondamentales en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires. L'Indonésie souligne la nécessité de prendre des mesures concrètes pour réduire et éliminer sans plus tarder les arsenaux nucléaires et les stocks de vecteurs nucléaires. En tant que partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et membre de la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est, en tant que fervente partisane du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et en tant que coordonnatrice du Groupe de travail sur le désarmement, l'Indonésie continue de défendre avec détermination un monde sans armes nucléaires. Nous nous félicitons d'avance du rôle que l'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires joueront dans le processus de vérification de la dénucléarisation et dans la promotion de la possibilité pour la République populaire démocratique de Corée de réintégrer le TNP en tant qu'État non doté de l'arme nucléaire.

En tant que ressortissant de la région Asie-Pacifique, je voudrais terminer en réaffirmant que notre objectif commun doit être d'instaurer une paix, une stabilité et une prospérité durables dans la région et au-delà. Travaillons ensemble pour atteindre ces objectifs. Nous le devons aux habitants de la péninsule coréenne, de l'Asie et du monde entier. Instaurons la confiance et un environnement propice aux solutions politiques et au dialogue. Le Conseil doit se montrer uni pour envoyer à toutes les parties le message de poursuivre le dialogue.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : Qu'il me soit permis, d'emblée, d'exprimer les sincères condoléances de la délégation ivoirienne au Gouvernement et au peuple nigériens suite au décès de 70 soldats dans l'attaque du poste militaire d'Inates dans la nuit d'hier. Toutes nos pensées vont aux familles éplorées.

Je voudrais également féliciter M. Mohamed Khaled Khiari pour son exposé fort instructif.

La situation sécuritaire dans la péninsule coréenne continue d'être source d'inquiétude pour la communauté internationale; tous mes préopinants l'ont indiqué. Alors que les sommets intercoréens, et plus particulièrement ceux entre les Présidents américain et nord-coréen, avaient suscité beaucoup d'espairs, les pourparlers sur le programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée sont dans l'impasse. De surcroît, depuis le mois d'avril, la République populaire démocratique de Corée a sans cesse effectué, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et des règles de sécurité aérienne, des essais de nouveaux types d'armes dites tactiques et de multiples tirs de missiles balistiques de courte portée. La Côte d'Ivoire, évidemment, condamne ces manœuvres militaires récurrentes, qui constituent des atteintes graves à la sécurité internationale et fragilisent les efforts déployés par la communauté internationale pour garantir la paix et la coexistence pacifique entre les pays de la région.

Face au risque que fait peser cette situation sur la paix et la sécurité internationales, la Côte d'Ivoire voudrait exhorter les autorités nord-coréennes à la retenue, et à s'abstenir de tout acte pouvant hypothéquer les pourparlers futurs. Elle exhorte également la République populaire démocratique de Corée à honorer ses obligations telles que prescrites dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et à reprendre, dans les meilleurs délais possibles, les négociations entamées avec les États-Unis. Mon pays appelle également toutes les parties prenantes dans le dossier du programme nucléaire nord-coréen à jouer leur partition en ne ménageant aucun effort pour ramener la République populaire démocratique de Corée à la table des négociations. Il les invite en outre à multiplier les mesures de confiance réciproque. À cet égard, la Côte d'Ivoire félicite les États-Unis pour le report, le mois dernier, des manœuvres aériennes conjointes avec la République de Corée, en vue de donner une chance à la reprise des pourparlers. Elle les exhorte à maintenir leur offre de dialogue avec la République populaire démocratique de Corée, en vue d'aplanir tous les points de divergence relevés lors des rencontres de Hanoï et de Stockholm. Mon pays encourage enfin la République de Corée à maintenir les acquis du dialogue intercoréen, gage de paix et de stabilité dans la région.

Pour parvenir à l'objectif ultime d'une dénucléarisation complète de la péninsule coréenne, il est impératif que le Conseil de sécurité préserve l'unité dont il

a fait montre lors de l'adoption de la résolution 2397 (2017) ainsi que des résolutions antérieures, afin de parler d'une seule voix et de peser de tout son poids dans la résolution diligente et définitive de cette crise aux conséquences humanitaires alarmantes. Dans la même veine, il est du devoir du Conseil, dans une parfaite unité d'action sur le dossier nord-coréen, de soutenir et d'accompagner tout processus de rapprochement dans la péninsule coréenne, qui pourrait servir de ciment à l'instauration de la confiance nécessaire à une paix pérenne.

La Côte d'Ivoire voudrait réaffirmer, à l'occasion de cette séance, son attachement à l'architecture internationale de non-prolifération, qui constitue un outil efficace pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Aussi souhaite-t-elle vivement que son appel au dialogue avec la Corée du Nord, en vue d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne, soit entendu. Les peuples de la péninsule coréenne, qui ont tant donné à l'humanité par leur richesse culturelle, leur ingéniosité et leur ardeur au travail, méritent mieux que des tensions interminables et des menaces constantes d'une confrontation militaire aux conséquences potentiellement désastreuses.

M. Popolizio Bardales (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous sommes reconnaissants de la convocation de cette séance et nous remercions le Sous-Secrétaire général, Mohamed Khaled Khiari, de son exposé instructif.

Nous tenons en premier lieu à exprimer notre plus ferme condamnation des récents tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée, qui ne constituent pas seulement une provocation et une grave menace pour la paix et la sécurité internationales, mais témoignent aussi du mépris évident du Gouvernement nord-coréen à l'égard du droit international, du régime de non-prolifération nucléaire et des résolutions du Conseil en la matière.

Nous craignons que ces mesures, qui confirment l'intention de la Corée du Nord de continuer à développer et à perfectionner la portée et la sophistication des capacités de ces programmes, ne s'accompagnent de nouvelles menaces en échange de concessions importantes qui doivent être mises en oeuvre avant la fin de l'année. Tout cela constitue un scénario peu prometteur dans le contexte des négociations, dont l'objectif final est la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

À cet égard, nous réaffirmons la nécessité de maintenir ouvertes les voies d'un dialogue franc, fondé

sur la reprise des négociations avec les États-Unis, en vue de parvenir à une solution négociée. À cette fin, il est indispensable de préserver l'unité du Conseil pour parvenir à cet objectif.

Nous redisons que le programme nucléaire et de missiles balistiques de la Corée du Nord, y compris les activités connexes, doit être abandonné, de manière complète, vérifiable et irréversible. Tant que ce n'est pas le cas, les sanctions imposées par le Conseil doivent rester en vigueur et être universellement mises en oeuvre, et les États Membres doivent prendre des mesures volontaristes à cet effet.

À cet égard, nous sommes préoccupés par le manque de suivi de l'application de ces sanctions, en particulier en ce qui concerne les transferts de produits pétroliers raffinés vers la République populaire démocratique de Corée. Il est alarmant que la portée, l'échelle et la sophistication de ces transferts aient augmenté.

Nous demandons instamment à tous les États de faire preuve de la plus grande vigilance face à ces transferts illicites, qui sont expressément interdits en vertu du paragraphe 11 de la résolution 2375 (2017). Il est utile, selon nous, de maintenir ce régime de sanctions, qui tient compte de la situation humanitaire dans le pays, en vue de susciter des attitudes positives à l'égard de négociations qui rendent possible la dénucléarisation de la péninsule, tout en luttant contre une des plus graves menaces actuelles à la paix et à la sécurité internationales.

M^{me} Van Vlierberge (Belgique) : Qu'il me soit permis tout d'abord de vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette séance d'information, qui aborde un sujet actuellement crucial pour la paix et la sécurité internationales. Je tiens également à remercier chaleureusement M. Mohamed Khiari pour sa présentation éclairante.

Le Conseil est de nouveau fréquemment saisi de la question des tirs de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, qui sont autant de provocations adressées à la communauté internationale. La Belgique exprime sa très grande préoccupation face à ces tirs répétés, alors que l'impasse sur le plan diplomatique ne cesse de se confirmer. Nous condamnons une nouvelle fois fermement ces tirs. Ils violent de manière flagrante les résolutions du Conseil.

Nous regrettons par ailleurs la surenchère verbale et la rhétorique menaçante de la République populaire

démocratique de Corée. Elles sont autant de provocations inacceptables alors qu'une reprise des négociations est toujours sur la table.

Face à ce sombre tableau, la Belgique plaide pour l'unité du Conseil face son objectif : l'instauration d'une paix durable dans la péninsule, qui passe par le démantèlement complet, vérifiable et irréversible des programmes nucléaire et balistique de la République populaire démocratique de Corée. À ce titre, les sanctions doivent être mises en œuvre de manière complète et par tous.

La Belgique demande plus particulièrement à la République populaire démocratique de Corée, comme elle s'y est engagée, de procéder de manière volontariste et concrète à la dénucléarisation et de reprendre les négociations bilatérales en toute bonne foi. Nous appelons dès lors la République populaire démocratique de Corée à la retenue et à la désescalade. Les tirs de missiles provocateurs doivent cesser, ainsi que la rhétorique guerrière. Le dialogue doit être repris le plus rapidement possible.

La Belgique insiste tout particulièrement sur les points suivants. Nous estimons *in fine* que la dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée doit s'inscrire dès que possible dans le cadre plus large du régime multilatéral de non-prolifération nucléaire, avec le retour du pays au sein du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et son accession au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Bien sûr, le Conseil doit lui aussi prendre ses responsabilités. Il doit notamment atténuer, autant que faire se peut, l'impact négatif sur le plan humanitaire du régime de sanctions mis en place à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée. Il faut faciliter l'accès dans le pays aux organismes des Nations Unies et aux organisations humanitaires. C'est pourquoi nous œuvrons, avec nos partenaires au sein du Conseil, à l'amélioration du système de dérogation aux sanctions pour raisons humanitaires.

La Belgique s'inquiète enfin du récent rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (voir A/74/275/Rev.1), qui décrit une situation sur le terrain toujours catastrophique en termes d'oppression des libertés fondamentales et de violations des droits de la personne.

Cette fin d'année 2019 aura vu une recrudescence des tensions dans le dossier nord-coréen, et malgré nos divergences, le Conseil doit rester uni dans la marche à suivre vers notre objectif commun : la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la République populaire démocratique de Corée.

La Belgique en appelle donc au Conseil, et plus largement aux parties prenantes du volet diplomatique, à continuer d'œuvrer pour une sortie de crise rapide et salutaire pour tous.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette séance. Je remercie également le Sous-Secrétaire général, Mohamed Khaled Khiari, de son exposé très utile.

La situation dans la péninsule coréenne est une des questions les plus anciennes, les plus dangereuses et les plus instables inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Il y a seulement deux ans, nous avons suivi avec une profonde préoccupation l'aggravation des tensions dans la péninsule coréenne et le risque d'une escalade militaire dans la région à la suite d'essais nucléaires et de tirs de missiles balistiques menés par la Corée du Nord en violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Toutefois, les États-Unis et les pays de la région ont choisi d'instaurer un dialogue direct qui a porté ses fruits et mené à la convocation de sommets présidentiels, puis à la conclusion d'accords approuvés par l'État du Koweït et l'ensemble de la communauté internationale. Ces accords ont contribué à désamorcer les tensions dans la péninsule coréenne afin de parvenir à l'objectif souhaité, à savoir la dénucléarisation de la région de manière vérifiable et irréversible et l'instauration d'une paix globale et durable entre les deux Corées.

Il importe également de souligner que ces initiatives diplomatiques ont coïncidé avec une série de résolutions internationales adoptées par le Conseil. La cohésion et l'unité du Conseil ont joué un rôle de premier plan dans la condamnation de tous les programmes illicites de la Corée du Nord, qu'ils portent sur les armes nucléaires ou sur les missiles balistiques. Il est de la plus haute importance que le Conseil reste uni, ferme et résolu pour ce qui est de la pleine mise en œuvre de ses résolutions pertinentes, tout en prenant en compte la situation humanitaire et en veillant à ce que l'aide humanitaire fournie par les organismes internationaux compétents parvienne à ceux qui en ont besoin.

En dépit du climat optimiste observé au cours de l'année écoulée, cet optimisme se dissipe rapidement, ce qui menace d'anéantir tous les progrès dans la péninsule coréenne. Nous avons commencé à constater un piétinement des pourparlers, et le retour des tirs de missiles balistiques, accompagnés tout récemment de déclarations incendiaires, et notamment de menaces de se livrer à de nouveaux de missiles provocateurs, ce qui mettrait en péril la paix et la sécurité régionales et internationales. Ces menaces nous ont amenés à tenir un certain nombre de réunions à huis clos et à nous réunir aujourd'hui pour réfléchir à la manière de répondre à la situation actuelle dans la péninsule coréenne.

En conclusion, l'État du Koweït estime que le dialogue est le meilleur moyen de régler cette question. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à revenir à la table de négociation pour reprendre les pourparlers directs en vue de trouver une solution pacifique à la crise qui entoure son programme nucléaire, et d'instaurer une paix durable sur la péninsule coréenne. Dans le même temps, nous soulignons qu'il est nécessaire que la République populaire démocratique de Corée s'acquitte pleinement de toutes ses obligations internationales, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Elle doit également se défaire de ses armes nucléaires, abandonner ses programmes illicites et adhérer de nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, en tant qu'État non doté de l'arme nucléaire.

M. Mabhongo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je remercie le Sous-Secrétaire général Mohamed Khaled Khiari de son exposé sur l'évolution de la situation en République populaire démocratique de Corée. Mon intervention cet après-midi sera axée sur la dénucléarisation et la situation humanitaire dans le pays.

En ce qui concerne la dénucléarisation, l'Afrique du Sud accueille favorablement les rencontres qui ont eu lieu entre les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée et des États-Unis. Nous encourageons les parties à poursuivre sur cette voie pour faire prévaloir la paix dans la péninsule coréenne. L'an dernier, trois sommets intercoréens se sont tenus, ouvrant la voie à la normalisation des relations entre la Corée du Sud et la République populaire démocratique de Corée, et des projets conjoints ont été mis en œuvre, ainsi que des activités interpersonnelles plus nombreuses. Il faut encourager à poursuivre dans ce sens, afin de consolider la voie de la paix.

Malgré le revers essuyé après l'échec de la réunion de travail tenue en Suède en octobre, nous nous disons favorables, à l'instar d'autres délégations, à un règlement négocié qui traite de la question de la péninsule coréenne dans sa globalité. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à honorer ses engagements, notamment ceux qu'elle a pris dans le cadre des pourparlers à six. Ce n'est que par le dialogue que des différends apparemment insolubles tels que celui-ci pourront être réglés. Il importe donc que le Conseil continue à accompagner le dialogue sur la péninsule coréenne. L'Afrique du Sud appelle la République populaire démocratique de Corée à s'engager sur la voie qui mène à la dénucléarisation complète de la péninsule coréenne, à rejoindre le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et à s'acquitter de ses obligations découlant des accords de garanties auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

En ce qui concerne les sanctions du Conseil de sécurité à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée, l'Afrique du Sud tient à réaffirmer que, selon elle, toutes les sanctions contre ce pays doivent être appliquées de manière équilibrée, en tenant notamment compte des quatre piliers énoncés dans la résolution 2397 (2017), à savoir l'appui au processus politique sur la péninsule coréenne, la mise en œuvre de toutes les sanctions d'ordre sectoriel, l'application des interdictions de voyager et du gel des avoirs, et, surtout, les exemptions humanitaires.

Nous tenons à exhorter la République populaire démocratique de Corée à s'acquitter pleinement de toutes ses obligations en vertu des diverses résolutions du Conseil de sécurité. Nous nous associons aux autres membres du Conseil pour exprimer notre profonde préoccupation face à la situation humanitaire catastrophique en République populaire démocratique de Corée, et souhaitons rappeler au Conseil que la résolution 2397 (2017) l'autorise à exclure, au cas par cas, la fourniture d'assistance humanitaire, ainsi que certaines activités économiques ou autre coopération accordée à la République populaire démocratique de Corée. Nous demandons au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) d'éviter tout retard dans l'octroi de ces exemptions, afin de ne pas compromettre la fourniture d'aide humanitaire à la République populaire démocratique de Corée.

En conclusion, l'Afrique du Sud appelle toutes les parties prenantes à s'abstenir de toute action susceptible de porter atteinte à la recherche d'une solution négociée

sur la péninsule coréenne, d'envenimer les tensions ou de perturber le processus de paix qui s'engage dans la région.

M^{me} Mele Colifa (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Mohammed Khaled Khiari de son exposé détaillé devant le Conseil de sécurité. Nous remercions également la délégation des États-Unis d'avoir convoqué cet importante séance d'information.

Nous notons avec préoccupation les informations fournies par M. Khiari, ainsi que les notifications qu'a déjà reçues le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) et les informations publiées dans la presse mondiale sur les nouveaux tirs de missiles balistiques menés par la République populaire démocratique de Corée. La République de Guinée équatoriale a nourri beaucoup d'espoir vis-à-vis du processus de rencontres et dialogues qui se sont tenus à Singapour, au Vietnam et, enfin, à la frontière entre les deux Corées, processus pour lequel nous avons toujours félicité les États-Unis, la Corée du Nord et la Corée du Sud. Malheureusement, ce processus de détente sur la péninsule coréenne s'est enlisé ces derniers mois, ce qui a amené la République populaire démocratique de Corée à reprendre les essais balistiques en mai dernier, après une pause de plus d'un an et demi.

Compte tenu de la radicalisation des échanges entre les acteurs directement concernés par cette question, en prolongement de la stagnation du processus susmentionné, la République de Guinée équatoriale lance un appel à la République populaire démocratique de Corée pour qu'elle respecte les résolutions du Conseil de sécurité, et aux États-Unis pour que les deux pays reprennent le dialogue dès que possible et désamorcent la situation, dans le but de pacifier totalement la péninsule coréenne.

Le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale prend acte des efforts diplomatiques déployés jusqu'ici par le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée en faveur d'une dénucléarisation pacifique de la péninsule coréenne, et les appuie; il encourage donc les autorités coréennes à reprendre cette voie du dialogue et de la réconciliation entre les deux Corées et la communauté internationale, dans l'intérêt, en premier lieu, de tous les Coréens, du Nord comme du Sud, et de la paix sur la péninsule coréenne. Aucune des parties au conflit ne devrait renoncer au dialogue, ni priver les citoyens de la péninsule coréenne de l'espoir que cette situation

de préoccupation constante sera résolue au plus tôt et que, un jour, ils pourront s'endormir en sachant qu'il leur est désormais possible de se réveiller sans craindre une guerre entre le nord et le sud ou leur extermination nucléaire. Chaque partie doit revoir ses engagements envers l'humanité et remédier aux obstacles mineurs qui entravent le processus visant à progresser sur la voie d'un dialogue en faveur d'un monde meilleur et d'une péninsule coréenne pacifique.

La République de Guinée équatoriale, qui défend une position traditionnelle s'agissant de la mise au point d'armes de destruction massive, condamne tout État susceptible de détenir, fabriquer, stocker ou tester ces armes, et nous condamnons donc les essais balistiques effectués ces derniers mois par la République populaire démocratique de Corée. À cet égard, nous disons une nouvelle fois aux autorités de la République populaire démocratique de Corée qu'il est impératif de s'abstenir de nouveaux essais balistiques et de revenir à la table de négociation, que le Gouvernement équato-guinéen serait ravi d'accueillir à Malabo si cette proposition suscitait un intérêt.

Enfin, nous appelons l'attention de la communauté internationale sur la nécessité d'aider le Gouvernement et le peuple nord-coréens face à leurs besoins humanitaires urgents.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Dans sa déclaration liminaire très lucide, M. Khiari a cité le Secrétaire général, qui avait décrit la situation dans la péninsule coréenne comme « la menace la plus sérieuse qui pèse sur la paix et la sécurité dans le monde » (S/PV.8137, p. 2). Je me félicite donc que la Présidente ait inscrit cette question à l'ordre du jour. Nombre d'entre nous avons rappelé le fait qu'en 2006, le Conseil de sécurité avait décidé que la République populaire démocratique de Corée devait abandonner ses armes de destruction massive et son programme de missiles balistiques. La République populaire démocratique de Corée a systématiquement fait fi de ses obligations. Je félicite à nouveau les États-Unis des efforts diplomatiques qu'ils ont déployés pour amener la République populaire démocratique de Corée à répondre aux exigences du Conseil de sécurité, et nous appuyons tous les efforts visant à relancer des négociations constructives.

Malgré tous les efforts qui ont été déployés récemment, la République populaire démocratique de Corée a repris les tirs de missiles balistiques le 19 mai. Nul besoin de rappeler toutes les différentes activités qui

ont été déjà mentionnées par beaucoup. L'aspect le plus préoccupant de la situation est peut-être, à mon sens, la récente annonce publique du régime de la République populaire démocratique de Corée selon laquelle il faut s'attendre à d'autres actes de provocation. En tant que Conseil, nous devons nous y préparer et comme beaucoup l'ont déjà dit, nous devons préserver l'unité du Conseil.

L'Allemagne préside le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006). Pour nous, il est clair – et je répète ici ce que l'Ambassadeur de la France a dit tout à l'heure –, que les sanctions ne sont pas une fin en soi. En écoutant mon collègue russe tout à l'heure, j'ai eu l'impression que les sanctions étaient à l'origine de la situation désastreuse dans laquelle se trouve le pays et des tensions dont nous sommes témoins. Encore une fois, il ne faut pas confondre cause et effet. Les sanctions ne peuvent et ne doivent être levées que lorsque la République populaire démocratique de Corée appliquera les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

En ma qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), je voudrais rappeler à tous les États Membres de l'ONU qu'ils sont tenus de rapatrier vers la République populaire démocratique de Corée tous les ressortissants de ce pays qui perçoivent des revenus sur un territoire relevant de leur juridiction. Comme je l'ai dit, tous les attachés préposés à la sûreté et relevant du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée qui contrôlent les ressortissants du pays qui travaillent à l'étranger doivent être rapatriés au plus tard le 22 décembre, conformément à la résolution 2397 (2017).

Je voudrais à présent aborder la situation des droits de l'homme. Hier, nous avons célébré la Journée des droits de l'homme. C'était un jour très triste pour les Nord-Coréens. Ils sont privés par le régime de leurs droits civils et politiques fondamentaux – liberté d'information, liberté de la presse, liberté d'expression et liberté de réunion. Ces libertés ne sont qu'un rêve pour le peuple nord-coréen. Le régime prive également la population de ses droits socioéconomiques fondamentaux. Ce n'est qu'en torturant et en emprisonnant de manière arbitraire des millions de personnes dans le cadre d'un système de goulags que le régime parvient à étouffer les aspirations du peuple. Ces violations flagrantes des droits de l'homme ont, selon nous, un impact sur la paix et la sécurité et méritent l'attention du Conseil.

En ce qui concerne les questions relatives aux droits de l'homme, je voudrais également soulever la question des ressortissants étrangers enlevés par le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée ou pour son compte. Il s'agit d'un problème international qui n'est toujours pas réglé. J'exhorte la République populaire démocratique de Corée à rendre enfin leurs proches aux familles.

Mon dernier point concerne la situation humanitaire. L'idée selon laquelle le régime des sanctions est à l'origine de la situation humanitaire catastrophique est un mythe. Tout d'abord, nous traitons et approuvons rapidement toutes les demandes légitimes relatives à l'acheminement de l'aide humanitaire au sein du Comité des sanctions. Toutefois, ce qui a été dit au sujet de la situation des droits de l'homme est également vrai pour la situation humanitaire. Le régime nord-coréen prive la population de produits de première nécessité. Dix millions de personnes sont sous-alimentées. Imaginons ce qui se passerait si le régime cessait de fabriquer des missiles, d'équiper l'armée et de donner de l'argent à l'élite politique et, qu'avec cet argent, il achetait des milliers de tonnes de riz, construisait des installations médicales et des écoles et fournissait de l'eau potable à la population.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une nouvelle déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Tout examen d'une nouvelle feuille de route ou d'un nouveau projet de résolution du Conseil de sécurité doit tenir compte du fait que, depuis un an et demi, la République populaire démocratique de Corée continue de perfectionner et de mettre à l'essai ses programmes interdits et refuse constamment de participer à des efforts diplomatiques soutenus. Avant de faire quoi que ce soit, nous devons demander à la Corée du Nord d'honorer toutes ses obligations.

Les États-Unis sont prêts à faire preuve de souplesse dans la manière dont ils abordent cette question. Nous sommes conscients de la nécessité d'adopter un accord équilibré et des mesures parallèles qui répondent aux préoccupations de toutes les parties. De fait, nous avons pris de nombreuses mesures pour parvenir à un règlement par la voie du dialogue, et nous avons clairement transmis ce message à la Corée du Nord. Mais nous avons besoin d'un partenaire de négociation engagé pour prendre des mesures réciproques permettant d'aller de l'avant. Nous sommes prêts à examiner les idées avancées par nos homologues,

qui pourraient permettre de faire des progrès en ce qui concerne l'accord conclu par le Président Trump et le Président Kim à Singapour, et dans ce cas, nous pourrions œuvrer de concert pour atteindre cet objectif.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République de Corée.

M. Cho Hyun (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous remercie vivement, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance et de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil de sécurité sur les questions de non-prolifération concernant la République populaire démocratique de Corée. Je remercie également M. Mohamed Khaled Khiari de son exposé très complet.

La République de Corée a toujours promu le processus de paix dans la péninsule coréenne en vue de parvenir à une dénucléarisation complète et à une paix durable. Ce processus se trouve à un moment décisif. La séance d'aujourd'hui pourrait être utile pour ce qui est de faire le bilan des progrès accomplis jusqu'à présent et de renforcer nos efforts en vue de la réalisation de notre objectif commun.

Les efforts diplomatiques sans précédent déployés ces deux dernières années, impliquant une détermination et un engagement fermes de la part des plus hautes instances politiques, ont entraîné des changements historiques dans la péninsule coréenne. Tout a commencé avec la participation de la République populaire démocratique de Corée aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Pyeongchang de 2018, qui ont débouché sur trois sommets intercoréens, deux sommets entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée, et une réunion trilatérale qui s'est tenue à Panmunjom, où les dirigeants des deux Corées et des États-Unis sont convenus d'œuvrer de concert pour instaurer une paix durable dans la péninsule coréenne et procéder à sa dénucléarisation complète.

Depuis lors, une série de pourparlers et de négociations ont eu lieu pour honorer les engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Panmunjom pour la paix, la prospérité et la réunification de la péninsule coréenne et de la Déclaration commune de Pyongyang de septembre 2018, ainsi que de l'accord global conclu à Singapour par les dirigeants des États-Unis et de la République populaire démocratique de Corée. Les négociations ont connu des hauts et des bas, mais, comme

cela a été souligné à juste titre, on ne peut pas venir à bout de l'héritage de 70 années de guerre et d'hostilité dans la péninsule coréenne du jour au lendemain. Nous devons continuer d'avancer sur la voie difficile du dialogue avec persévérance et concentration, et tout doit être mis en œuvre pour maintenir cet élan.

Pendant, si rien n'est fait, les événements récents risquent d'avoir une incidence négative sur ce processus historique. Mon gouvernement partage les préoccupations de la communauté internationale concernant les essais répétés de missiles effectués par la République populaire démocratique de Corée. Nous exhortons vivement la République populaire démocratique de Corée à s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à maintenir un dialogue constructif avec les États-Unis et la République de Corée afin que les progrès réalisés dans le cadre des négociations puissent aboutir à des résultats concrets.

La communauté internationale, pour sa part, doit continuer d'œuvrer de concert pour préserver cette dynamique en faveur du dialogue. Tout en appliquant pleinement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, elle doit également apporter un soutien utile, y compris par le biais d'une aide humanitaire, afin que la République populaire démocratique de Corée prenne la bonne décision.

Le Gouvernement de la République de Corée est fermement convaincu que le dialogue et la coopération sont la seule voie possible, quels que soient les obstacles qui se dressent sur notre chemin. Pour l'heure, notre priorité absolue doit être de préserver cette dynamique en faveur du dialogue qui a été obtenue de haute lutte. Nous continuerons de travailler avec la République populaire démocratique de Corée en vertu des principes selon lesquels nous n'autoriserons pas de guerre dans la péninsule coréenne, garantirons la sécurité mutuelle des deux pays et œuvrerons à leur prospérité commune, comme l'a dit le Président Moon Jae-in dans son allocution à l'Assemblée générale cette année (voir A/74/PV.3).

Les dirigeants des deux Corées se sont réunis à Pyongyang l'année dernière et sont convenus de faire de la péninsule coréenne une terre de paix, exempte d'armes nucléaires et de menaces atomiques. Pour honorer cet engagement, le dialogue entre les deux Corées doit reprendre. Une paix véritable pour tous les Coréens vivant dans la péninsule ne peut être réalisée sans une amélioration des relations intercoréennes.

Nous restons déterminés à y parvenir par le biais de projets d'échange et de coopération. Dans son allocution à l'Assemblée générale, le Président Moon a également proposé de transformer la zone démilitarisée en une zone internationale de paix qui servirait de garantie physique de sécurité entre la Corée du Sud et la Corée du Nord et créerait un environnement stable pour la poursuite des pourparlers concertés sur la dénucléarisation entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis.

La paix dans la péninsule coréenne est inextricablement liée à la paix dans le monde. Nous devons saisir cette occasion pour nous extirper du piège que représentent le dilemme de la sécurité et la crainte persistante de la guerre afin d'instaurer une paix durable dans la péninsule coréenne. Nous n'y parviendrons pas en faisant montre d'hostilité et de méfiance, qui ne peuvent qu'entraîner un cercle vicieux d'inimitié et d'instabilité. Cela passe, au contraire, par la retenue, le courage et la foi en l'avènement d'une péninsule coréenne totalement pacifique et dénucléarisée, qui donnera une impulsion considérable à la paix et à la prospérité régionales et mondiales. Mon gouvernement est déterminé à maintenir le cap. Nous comptons sur l'appui indéfectible du Conseil de sécurité et de la communauté internationale dans cet effort.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier M. Mohamed Khaled Khiari de son exposé. J'aimerais également féliciter les États-Unis d'avoir pris l'initiative opportune de braquer les projecteurs sur la dénucléarisation et les tirs de missiles balistiques effectués par la Corée du Nord.

La Corée du Nord a procédé à plus de 20 tirs de missiles balistiques cette année. Comme l'ont souligné plusieurs membres du Conseil aujourd'hui, ces tirs, quelle que soit leur portée, constituent une violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Japon estime que le moment est venu pour le Conseil de reprendre l'examen de ces activités, sur lesquelles on ne peut fermer les yeux.

Dans le souci du maintien de la paix et de la sécurité dans la région et au-delà, je ne saurais trop insister sur l'importance capitale que revêt le démantèlement complet, vérifiable et irréversible de toutes les armes de destruction massive et de tous les missiles balistiques de toutes portées détenues par la Corée du Nord,

conformément aux résolutions adoptées à l'unanimité par le Conseil. Le Japon continue d'appuyer les efforts déployés par les États-Unis à cet égard et, notamment, le processus diplomatique qu'ils ont engagé avec la Corée du Nord. Étant donné que l'appui à ce processus est essentiel, le Japon trouve encourageant d'entendre aujourd'hui que toutes les personnes ici présentes partagent ce point de vue. Le Japon espère vivement que les voix dans cette salle seront entendues.

Il convient également de rappeler qu'il incombe à tous les États Membres d'appliquer intégralement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Japon est d'avis qu'un effort unifié de la communauté internationale apportera un soutien supplémentaire au processus diplomatique.

La série de tirs de missiles balistiques effectués par la Corée du Nord représente un grave défi, non seulement pour le Japon mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale. Ces provocations ont eu lieu, alors que les États-Unis avaient appelé maintes fois à la reprise des pourparlers. Il est important que l'accord des deux dirigeants, notamment l'engagement de la Corée du Nord en faveur de la dénucléarisation complète de la péninsule coréenne, soit pleinement et rapidement mis en œuvre, comme indiqué dans la déclaration conjointe du sommet États-Unis-Corée du Nord.

Le Japon s'efforce de normaliser ses relations avec la Corée du Nord, conformément à la Déclaration de Pyongyang qu'il a signée avec la République populaire démocratique de Corée, en réglant de manière globale les questions en suspens, telles que les enlèvements, les armes nucléaires et les missiles, et en soldant le passé malheureux. Cette politique reste inchangée. Le Premier Ministre Abe a déclaré publiquement sa détermination à rencontrer le Président Kim Jong Un face à face sans aucune condition.

Pour terminer, le Japon continue d'exhorter vivement la Corée du Nord à tenir compte des messages du Conseil. Elle doit non seulement s'abstenir de nouvelles provocations en violation des résolutions du Conseil, notamment les tirs utilisant la technologie des missiles balistiques, mais aussi prendre des mesures concrètes pour dénucléariser le pays. Le Japon exhorte la Corée du Nord à choisir la voie d'un avenir radieux. Nous continuerons de coopérer étroitement avec la communauté internationale et espérons que le Conseil restera saisi de la question nord-coréenne.

La séance est levée à 16 h 40.